



LES ENTREPRENEURS SOCIAUX,  
ACTEURS DE L'INNOVATION, D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DE L'EMPLOI

---

## DÉCLARATION DE STRASBOURG

---

Réunis afin de travailler ensemble les 16 et 17 janvier 2014 à Strasbourg, plus de 2 000 entrepreneurs sociaux et défenseurs de l'entrepreneuriat social, représentant l'économie sociale dans toute sa diversité, ont réaffirmé la nécessité de voir les entreprises sociales jouer un rôle plus important pour le futur de l'Europe. Ils ont défini de nouvelles idées et actions à conduire pour libérer leur potentiel de croissance intelligente, durable et inclusive.

---

## LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES SOCIALES AU PROJET EUROPÉEN

---

Le modèle économique et social européen doit se réinventer. Nous avons besoin d'une croissance plus équitable et plus verte, qui soit ancrée dans les territoires, d'un modèle où la cohésion sociale représente une véritable source de prospérité collective.

Les entreprises sociales sont reconnues comme vecteur de cohésion sociale et économique dans toute l'Europe, elles contribuent à la construction d'une économie sociale de marché pluraliste et résiliente. Partant des acquis d'une longue tradition en matière d'économie sociale, les entrepreneurs sociaux sont également des moteurs du changement en créant des solutions innovantes qui permettent de relever les défis importants auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Agissant dans l'intérêt général, ils créent des emplois, fournissent des produits et des services innovants et promeuvent une économie plus durable. Ils s'appuient sur des valeurs de solidarité et de responsabilisation ; ils donnent des perspectives et de l'espoir pour l'avenir.

En Europe, les entreprises sociales peuvent prendre de nombreuses formes et dimensions et revêtir différentes formes juridiques. Elles présentent les caractéristiques communes suivantes, indiquées dans l'initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission (IES)<sup>1</sup> :

- leurs revenus proviennent d'activités économiques ;
- l'objectif social ou sociétal d'intérêt commun est la raison d'être de leur activité économique, qui se traduit souvent par un haut niveau d'innovation sociale ;
- leurs bénéfices sont principalement réinvestis dans la réalisation de cet objectif social ;
- leur mode d'organisation ou leur système de propriété reflète leur mission, s'appuyant sur une gouvernance démocratique ou des principes participatifs, ou visant à la justice sociale.

Les entreprises sociales proposent un modèle économique pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui assure un équilibre entre les besoins financiers, sociaux, culturels et environnementaux. Individus ou groupes, les entrepreneurs sociaux sont des acteurs du changement, passionnés, engagés pour améliorer la vie des citoyens et la société.

Les entreprises sociales, ça marche ! Elles sont efficaces. Il n'y a pas de territoire en Europe qui ne puisse bénéficier de l'entrepreneuriat social. En ces temps de crise économique et face aux défis du vieillissement de la population, de l'emploi des jeunes, du changement climatique et des inégalités croissantes, l'Europe a besoin d'un plus grand nombre d'entreprises sociales.

---

<sup>1</sup> [http://ec.europa.eu/internal\\_market/social\\_business/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/social_business/index_fr.htm)

Les gouvernements et les pouvoirs publics ont commencé à reconnaître la force de l'entrepreneuriat social. Dans de nombreux États membres et de nombreuses régions, des mesures sont prises pour encourager le développement des entreprises sociales. Au niveau de l'UE, l'initiative pour l'entrepreneuriat social (IES) est une première démarche positive visant à promouvoir des écosystèmes pour les entreprises sociales. Cet élan ne doit cependant pas être perdu. C'est pourquoi :

- 1. l'UE doit mener à terme toutes les actions de l'IES. Elle doit engager une seconde phase de l'initiative, afin d'élargir son champ d'action et renforcer les partenariats avec les États membres, les collectivités régionales et locales, les organisations de la société civile et les principaux acteurs de l'écosystème ;*
- 2. le Comité économique et social européen, la prochaine Commission européenne (qui devra disposer d'une structure interservices permanente chargée spécifiquement de ces questions) et le prochain Parlement européen doivent s'approprier pleinement cette question et donner suite aux propositions d'actions formulées à Strasbourg;*
- 3. l'Union européenne, les États membres et les collectivités régionales et locales doivent s'engager plus fermement à coopérer avec le secteur des entreprises sociales afin de co-construire de nouvelles politiques destinées à soutenir l'entreprise sociale, en phase avec les contextes locaux ;*
- 4. la Commission doit s'assurer que son engagement à créer un écosystème pour les entreprises sociales se décline dans toutes ses politiques ;*
- 5. en partenariat avec le secteur des entreprises sociales, les États membres et les collectivités régionales et locales doivent soutenir pleinement la croissance et le renforcement des compétences au sein des entreprises sociales, en agissant par exemple sur les cadres juridiques, l'accès au financement, le soutien à la création et au développement des entreprises, la formation et l'éducation, les marchés publics, etc. ;*
- 6. les institutions européennes et les États membres doivent donner un plus grand rôle aux entreprises sociales dans les réformes structurelles de sortie de crise, en particulier là où l'économie sociale est moins développée ;*
- 7. la Commission, les États membres et les régions doivent favoriser la coopération entre les entreprises sociales, au-delà des barrières entre les pays et les secteurs, pour permettre l'échange de connaissances et de bonnes pratiques. De la même manière, tous les pouvoirs publics devraient mieux coopérer entre eux pour renforcer leurs capacités à soutenir la croissance des entreprises sociales ;*
- 8. les acteurs publics et privés doivent mettre en place une gamme complète d'instruments financiers appropriés et d'intermédiaires, qui soutiennent les entreprises sociales tout au long de leur cycle de vie ;*
- 9. les efforts de recherche et de collecte de statistiques à l'échelon national sur les entreprises sociales doivent être poursuivis, pour une meilleure compréhension, reconnaissance et visibilité du secteur, tant parmi les décideurs qu'auprès des citoyens ;*
- 10. Dans cette nouvelle Europe, tous les acteurs doivent envisager la croissance et la création de valeur dans une perspective plus large, en y incluant des indicateurs sociaux et la mesure positive de l'impact social lorsqu'ils rendent compte du progrès économique et social.*